



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050820

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/04/2024 10H20 C:005300 I:39269
V/REF : 938773
V/Email reçu le Mercredi 10/04/2024 a 10H20

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 01014
IMMEUBLE : ACACIAS -1014
2, RUE DES ACACIAS
.
38390 MONTALIEU VERCIEU

Vaulx en Velin, le 23 Mai 2024

Référence Marché: M_230209003-1
LOCALISATION : ALLEE N2 ACACIAS-CONTACTER MME HEURTEBISE AU RDC TEL07 82080561
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR REMISE EN ETAT PORTE PALIERE
/ VE 17/05/24 A 16H47-
RECU MAIL DE MME DEGLAINE :
NOUS VOUS DONNONS L'ACCORD SUR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE
PALIERE
Donneur d'ordre : Mme C. MAINGUY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 11/04 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME HEURTEBISE AU REZ-DE-CHAUSSEE
TENTATIVE DE REMISE EN ETAT DE LA PORTE PALIERE SANS SUCCES
LA CREMONE EST HORS SERVICE
PREVOIR SON REMPLACEMENT
PRISE DE COTES DE CELLE-CI
REPLI DU CHANTIER

LE 21/05 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME HEURTEBISE AU REZ-DE-CHAUSSEE
DEPOSE ET REMPLACEMENT CREMONE ET POIGNEE PORTE PALIERE
AJUSTEMENT ET REGLAGE DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 22/05/24 a 16H29 _ Envo i (CR/AB)
RU LCOMPTER Email envoyé le 16/05/24 a 15H58 Mme G BELIME
RU LCOMPTER Email envoyé le 16/05/24 a 15H57 Mme C. MAINGUY
RU LCOMPTER Email envoyé le 13/05/24 a 14H45 Mme C. MAINGUY



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050820

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CS LGESTION Email envoyé le 11/04/24 a 18H28 _ Envo i (CR/AB)

NOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE PALIERE

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	2	91,44	91,44
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,80	50,80
1,00	MS00009-Détalonnage de Porte	2	50,80	50,80
1,00	MS00042-FP.Béquille double alu anodisé	6	50,80	50,80
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	6	127,01	127,01
1,00	MS00009-Détalonnage de Porte	6	50,80	50,80
TOTAL H.T.				421,65
T.V.A. a 10,00%				42,16
TOTAL T.T.C.En EURO				463,81

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 938773 du 09/04/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 748 514 du 04/04/2024

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

Lieu d'intervention

MME HEURTEBISE Brigitte

2 Rue des Acacias

38390 MONTALIEU VERCIEU

Téléphone : 07.82.08.05.61

01014-00001-00001-00001 H / Type 3 B / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 27/08/2012

Délai

Date limite exécution : 24/04/2024

Observations

TEL LOC 07.82.08.05.61

URGENT

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	91,45	91,45	9,15	100,60
MS00052 REMISE EN ETAT PORTE PALIERE TRINGLE DE LA PORTE PALIERE	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
				Total H.T.	142,26
				Total TVA	14,23
				Total TTC	156,49

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MAINGUY CELINE le 09/04/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



Bon de Commande

N° : 938773 du 09/04/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 Rue des Acacias 38390 MONTALIEU VERCIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **10/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 938773